

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'EYGLIES**

Séance du : 9 avril 2024

Date de la convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Eyglies, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Anne CHOUVET, Maire.

**Nombre de conseillers : en exercice : 14, présents : 10 ; votants : 13**

**Présents :** Mesdames et Messieurs Anne CHOUVET, Jean-Marc POULLILIAN, Jean-François PORTET, Etienne HUMBERT, Séverine QUICHOT, Joseph DEVEVEY, Tom VAN DE VELDE, et Agnès SIMOND, Marietta DE WEERT, Anne-Laure DUPASQUIER

**Absents :** Mickaël CHEBANCE

**Procuration :** Eric COUDRON (procuration à Anne CHOUVET), Jacques ROUX (procuration à Anne-Laure DUPASQUIER), Vincent PELLETIER (procuration à Tom VAN DE VELDE)

**Secrétaire de séance :** Jean-Marc POULLILIAN

**Objet : Approbation du budget primitif 2024 - commune d'Eyglies**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et particulièrement son article L.2121-29 ;

Madame le Maire, expose le contenu du Budget en résumant les orientations générales. Ayant entendu l'exposé, qui peut se résumer comme suit :

**FONCTIONNEMENT**

		Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
VOTE	Crédits de fonctionnements votés au titre du présent budget	1 331 962.12 €	1 213 019.02 €
		+	
REPORTES	Restes à réaliser de l'exercice précédent	0,00 €	0,00 €
	002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	118 943,10 €
		=	
<b>Total de la section de fonctionnement</b>		<b>1 331 962.12 €</b>	<b>1 331 962.12 €</b>

**INVESTISSEMENT**

		Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris compte 1068)	1 027 464.43 €	1 691 934.01 €
+			
<b>REPORTES</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent	178 829,00 €	8 501,08 €
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	494 141,66 €	0,00 €
=			
<b>Total de la section d'investissement</b>		<b>1 700 435.09 €</b>	<b>1 700 435.09 €</b>
<b>TOTAL</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET</b>		<b>3 032 397.21 €</b>	<b>3 032 397.21 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

**Vote :**

**Pour : 10**

**Contre : 0**

**Abstention : 3** (Vincent PELLETIER, Agnès SIMOND et Tom VAN DE VELDE)

- **Adopte** le Budget Primitif communal pour l'exercice 2024 avec reprise des résultats du compte administratif 2023, conformément au tableau ci-dessus.

**AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Maire,

Anne CHOUVET

